



Signataire : Jean-Pierre Pasquier

Date de dépôt : 28 août 2025

Question écrite urgente

Effondrement de la police judiciaire genevoise – quelles mesures immédiates ?

Une alerte sans précédent a été lancée le 8 juillet 2025 par l'ensemble des chefs de brigade de la police judiciaire genevoise, dénonçant une situation critique : sous-effectifs chroniques, surcharge de travail, épuisement physique et psychologique des inspecteurs, dégradation de la qualité des enquêtes et de l'accueil des victimes, impossibilité d'exploiter les renseignements et de mener des opérations d'initiative, et inquiétudes quant à la capacité de réponse en cas d'événement majeur.

Dans ce contexte alarmant, le Conseil d'Etat est invité à répondre à la question suivante :

Quelles mesures immédiates le Conseil d'Etat entend-il prendre pour remédier à la crise structurelle et opérationnelle de la police judiciaire genevoise, notamment en matière de recrutement, de réorganisation des priorités et de redéploiement des effectifs selon les besoins et les missions clairement définies de chaque entité ?

Qu'il en soit d'ores et déjà remercié.